

xxx/ xxx 2311002
N° RG 24/00069

ADDITIF
AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE et par devant Nous,
Greffier, a comparu

Maître Anne MARIN de la SELARL MARIN AVOCATS, Avocat au
Barreau de TOULOUSE, 27 chemin des Maraîchers 31400 TOULOUSE est
celui de :

Madame

ET

Monsieur xxx

Laquelle a déclaré :

Que la première page du Procès-Verbal Descriptif annexé au cahier des conditions
de vente déposé le 08 avril 2024 enrôlé sous le N° RG 24/00069, comportant une
erreur, elle doit être remplacée pour lire désormais :

A LA DEMANDE DE :

Madame xxx

ET

Monsieur

xxx

Ayant pour avocat **Maître Anne MARIN de la SELARL MARIN AVOCATS**, Avocat au Barreau de TOULOUSE, 27 chemin des Maraîchers 31400 TOULOUSE.

Desquelles comparution, Maître Anne MARIN de la SELARL MARIN AVOCATS, Avocat, a demandé acte et a signé avec Nous, Greffier, après lecture faite.